

CHARLEROI (BELGIQUE)

MUSSÉE DU VERRE / MUSÉE DES BEAUX-ARTS

BIENNALE DU VERRE CONTEMPORAIN

23 MAI > 23 JUIN 2024

APPEL À CANDIDATURES





CHARLEROI

NOTE D'INTENTION

VILLE
DE CHARLEROI

MUSÉE DE VERRE

Catherine THOMAS
Conservatrice

+32 (0)496.59.92.14
mdv@charleroi.be
www.charleroi-museum.be

Le verre est complexe et multiple : matériau du quotidien et d'artisanat, il est aussi présent dans des sculptures et installations contemporaines et est de plus en plus apprécié des plasticiens, qui sont fascinés par les multiples formes que le verre peut revêtir.

Le verre fascine aussi car il est mystérieux et envoûtant : qui ne s'est jamais laissé bercé par le rouge flamboyant du verre en fusion, que ce soit au bout de la canne ou dans la flamme du chalumeau ? Qui n'a jamais voulu comprendre ce médium si particulier ? Le verre n'est pas seulement un matériau, c'est un partenaire avec lequel il faut savoir composer car il a cette tendance à vouloir jouer cavalier seul et a cette réputation d'être difficile à dompter.

Le verre, pour le comprendre, il faut le vivre. Et c'est cette expérience du « vivre ensemble » avec la matière que le Musée du Verre tente d'expliquer à son public depuis près de 50 ans. En 2017, les équipes veulent cette fois donner la parole aux artistes et artisans du verre. L'idée d'une Biennale était portée sur les fonts baptismaux et la première édition s'est tenue avec succès en mai 2019. Un succès que nous avons voulu pérenniser en lançant l'organisation de la seconde édition. Pour sa troisième édition, nous avons voulu donner une nouvelle impulsion à ce projet par la mise sur pied d'une exposition qui réunira les œuvres sélectionnées par un comité d'experts et dont le verre sera le médium de prédilection.

Pour cette première exposition, qui se déroulera au Musée des Beaux-Arts de Charleroi, il nous a semblé qu'il était important qu'il existe un lien entre la Biennale du verre et le lieu qui l'accueillera. Les artistes qui souhaitent présenter leur candidature sont dès lors invités à présenter une œuvre en lien avec un tableau emblématique du parcours permanent du Musée des Beaux-Arts qu'est l'œuvre de **René Magritte**, *L'Empire de la réflexion*.



PAGE

2/20



ORGANISATEUR

Musée du Verre de Charleroi, Belgique

MEMBRES DU JURY

Sandra De Clerck – Professeur, IKA Malines, Belgique

Myriam Louyest – Artiste et curatrice, Belgique

Eléonore Peretti – Directrice, MusVerre, Sars-Poteries, France

Perrin&Perrin – Artistes, France

Jonathan Puits – Professeur, École supérieure des Arts – Arts², Mons, Belgium

Catherine Thomas – Conservatrice, Musée du Verre, Charleroi, Belgique

CURATEUR DE LA BIENNALE DU VERRE CONTEMPORAIN

Catherine Thomas – Conservatrice, Musée du Verre de Charleroi, Belgique

EXPOSITION

Toutes les œuvres sélectionnées par le jury seront exposées dans l'Exposition de la Biennale du Verre 2024 au Musée des Beaux-Arts de Charleroi (Belgique) entre le 23 mai et le 23 juin.

PRIX

Prix du jury: 2500 €

CATALOGUE D'EXPOSITION

Un catalogue d'exposition sera publié, contenant les photos de toutes les œuvres soumises à l'évaluation finale.

Chaque candidat (individuel ou collectif) ayant participé à l'évaluation finale recevra un exemplaire gratuit du catalogue.



INSTRUCTIONS POUR LES CANDIDATURES

EXIGENCES

Les candidats

Aucune condition n'est requise. Tout le monde peut poser sa candidature à la Biennale.

Les œuvres

Le verre doit être utilisé comme matériau principal de l'œuvre.

Il n'y a pas d'exigence quant aux techniques.

L'œuvre doit être suffisamment stable pour être exposée sur un sol, un mur ou un socle.

L'œuvre doit être tridimensionnel (une simple idée ou un dessin de l'idée ne sera pas accepté).

Chaque candidat (individuel ou collectif) ne peut présenter qu'une seule œuvre (ou un seul ensemble d'œuvres).

Dimensions : La largeur, la profondeur et la hauteur totales ne doivent pas dépasser 3 mètres.

Poids : pas plus de 100 kg.

Les œuvres qui ont été soumises à d'autres concours ne seront pas acceptées.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le 1^{er} octobre 2023

CANDIDATURES

Les candidatures pourront être envoyées par la poste ou par mail. Dans tous les cas, les candidats recevront un accusé de réception.

FRAIS DE DOSSIER

Les candidats seront priés de payer 75 euros de frais de dossier, **uniquement après avoir reçu la confirmation de leur sélection.**

Les frais de participation doivent être versés sur le compte IBAN BE95 3600 4090 0458 de l'ASBL « Charleroi Museum, rue de Montigny, 101, 5^e étage, 6000 Charleroi, avec l'indication du nom de l'artiste et de la participation Biennale du Verre - mai 2024 » comme référence.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Sur base des photos envoyées par les candidats, le jury sélectionnera les œuvres qui seront présentées lors de l'exposition. C'est également le jury qui choisira le lauréat pour le « Prix de la Biennale du Verre contemporaine » du Musée du Verre de Charleroi.



EXPÉDITION DES ŒUVRES

Sélection

Les candidats retenus recevront un courrier officiel leur stipulant leur sélection au plus tard le 15 décembre 2023.

Envoi des œuvres

Les frais d'expédition seront pris en charge par les candidats eux-mêmes.

L'œuvre doit être placée dans un emballage (une boîte de rangement) suffisamment solide pour la protéger de tout dommage pendant le transport et pour supporter des ouvertures/fermetures répétées. Les œuvres sans emballage ne seront pas acceptées pour l'exposition. En outre, l'œuvre devra être assurée pour le transport à charge des artistes. Le comité exécutif n'est pas responsable de la perte ou de l'endommagement des œuvres pendant le transport. Les œuvres sont manipulées soit par l'artiste lui-même et/ou avec l'aide de l'équipe de conservation du Musée du Verre. Pour les installations, c'est à l'artiste à prendre en charge le montage de celle-ci.

Aucun frais de logement sur place ne sera pris en charge par l'organisation.

Les droits de douane éventuels sont à la charge de l'artiste.

GESTION DES ŒUVRES

Les assurances sont prises en charge par le Musée du Verre pour le temps de l'exposition, incluant le temps de montage et de démontage.

Les droits de propriété intellectuelle des œuvres présentées appartiennent entièrement à l'artiste. En ce qui concerne l'utilisation des droits de propriété intellectuelle, le Musée du Verre est autorisé à utiliser librement les œuvres soumises à des fins de relations publiques et d'exposition. Ceci inclut la libre utilisation des images numériques soumises pour la création du catalogue de l'exposition, des affiches, des cartes postales et autres documents imprimés, ainsi que pour leur publication sur le site officiel et pour le matériel de communication autour de la Biennale.

L'utilisation des droits de propriété intellectuelle n'est pas limitée dans le temps.

Dans certains cas, les œuvres primées et sélectionnées pourront être photographiées à la discrétion du Musée du Verre de Charleroi.

Le Musée du Verre prendra en charge la réalisation du mobilier pour la présentation des œuvres.

RETOUR DES ŒUVRES

L'équipe de conservation du Musée du Verre se charge de remballer les œuvres si l'artiste n'est pas présent. Pour le démontage des installations, la présence des artistes est requise et vivement recommandée.

Les frais d'envoi doivent être pris en charge par les artistes eux-mêmes.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

BIENNALE DU VERRE CONTEMPORAIN – MUSÉE DU VERRE DE CHARLEROI

GÉNÉRALITÉS

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

PAYS

TÉLÉPHONE

EMAIL

SITE INTERNET

PRÉSENTATION DE L'ŒUVRE

TITRE

TECHNIQUE

DIMENSIONS

POIDS ANNÉE

LE LIEN ENTRE L'ŒUVRE ET LE THÈME CHOISI POUR LA BIENNALE

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DATE, SIGNATURE:

DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE CANDIDATURE :

- > Un curriculum vitae
- > Un livre sur votre travail (format PDF)
- > Trois photos HD (jpeg 300 dpi) de l'œuvre que vous présentez avec la mention du copyright
- > Le formulaire de candidature complété et signé

A RETOURNER AVANT LE 1^{er} OCTOBRE 2023 par courrier à l'adresse postale :

Catherine Thomas, Musée du Verre de Charleroi – Site du Bois du Cazier, 80 Rue du Cazier, 6001 Marcinelle (Belgique)

ou via une plate-forme de partage WEB à l'adresse mdv@charleroi.be